

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18586 - 72ÈME ANNÉE

Où sont les milliers d'emplois promis par Didier Robert et le gouvernement ?

Filière canne-sucre : le PCR se félicite et appelle à la vigilance

En pointe dans la bataille pour la survie de la filière canne-sucre, le Parti communiste réunionnais salue l'accord de l'Union européenne et du gouvernement pour l'attribution d'une aide annuelle de 38 millions d'euros pour les filières canne-sucre des Outre-mer.



La Ministre des Outre-Mer a annoncé que la Commission Européenne a fini par donner son accord au financement de la filière canne-sucre, à hauteur de 38 millions d'Euros. Ce montant avait été établi par les professionnels et repris par les politiques. L'annonce ministérielle précise également que

l'accord européen est pérenne. Avec ces 2 précisions, les inquiétudes de la profession et des responsables politiques trouvent un certain apaisement.

Cependant, les attermoissements des autorités Françaises et Européennes avaient poussé de nombreux plan-

teurs à la perte de confiance dans la profession et à la résignation. Il devient donc urgent de donner le maximum de précisions sur cet accord pour pouvoir compléter la Convention interprofessionnelle pluri-annuelle. En effet, les planteurs doivent connaître à quelles conditions ils doivent planter et dans quel délai ils pourront amortir leurs investissements.

Le Parti Communiste Réunionnais qui a été en pointe dans ce combat se félicite des résultats arrachés et appelle néanmoins les planteurs à la vigilance car l'obtention des 38 millions d'Euros ne lèvent pas toutes les interrogations posées par la fin des quotas sucriers et du prix garanti aux planteurs. Le PCR rappelle qu'aujourd'hui la filière ne repose plus que sur le courage d'environ 3 000 livreurs de cannes seulement. Alors que la demande en sucre augmente dans le monde, la politique d'intégration à l'Europe a déjà éliminé des dizaines de milliers travailleurs d'usines, d'ouvriers agricoles et de planteurs à La Réunion.

Bureau de Presse du PCR

Audition de la ministre sur le projet de loi égalité réelle outre-mer : pas de réelles réponses aux questions fondamentales

Mardi dernier, Ericka Bareigts ministre des Outre-mer, était auditionnée par les sénateurs. Elle a en particulier éludé les réponses sur les questions fondamentales posées notamment par Gélita Hoarau, sénatrice de La Réunion. La parlementaire a publié hier un communiqué donnant sa position sur l'audition de la ministre. En voici le contenu.

Les parlementaires d'outre-mer, les rapporteurs des 6 commissions chargées de travailler sur le projet de loi « Egalité réelle outre-mer », ont auditionné Ericka Bareigts ministre des Outre-mer, mardi 13 décembre.

Quelques remarques :

- Gélita Hoarau était la seule parlementaire réunionnaise présente à cette audition.

- Cette audition, programmée au dernier moment, a été extrêmement courte : une heure et quart seulement. Il était bien évident qu'en un laps de temps aussi restreint, les problèmes de fond n'ont pas pu être discutés.

- La moitié des questions posées par les parlementaires - notamment celle de Gélita Hoarau - n'ont obtenu aucune réponse de la ministre, faute de temps.

Pire : le compte rendu fait par le correspondant parisien d'un journal réunionnais bafoue les règles fondamentales de la presse. En effet, la Sénatrice réunionnaise n'a jamais demandé la suppression des 40 % de vie chère. Elle a seulement souligné que, dans le projet de loi, la politique de revenus n'est pas abordée.

En outre, il est intéressant de constater que lorsque l'on parle d'inégalités de revenus, la ministre

répond en termes d'inégalités de richesses, en avançant d'une part le nombre trop élevé de chômeurs, d'autre part, la faiblesse des retraites pour une partie de la population. Elle met en avant quelques mesures du projet de loi visant à réduire ces « inégalités de richesses ». Pour l'instant, la Sénatrice attend du ministère des outre-mer les réponses écrites aux questions posées.

Les questions posées par la Sénatrice à la Ministre :

« L'INSEE considère que La Réunion est le département où les inégalités sont les plus grandes. L'une des sources d'inégalités réside dans la politique des revenus menée par les différents gouvernements depuis 1946. En effet, cette politique consiste à attribuer aux fonctionnaires d'Etat - ainsi qu'à d'autres catégories -, au motif du coût de la vie plus élevé dans les DOM qu'en France, une prime de vie chère. Or la vie est chère pour tout le monde. Les autres catégories de travailleurs (ce sont les plus nombreux) ne perçoivent pas cette prime de vie chère. Le projet de loi d'Egalité Réelle ne soulève pas cette question. Ne pas traiter de la politique de revenus, n'est-ce pas un moyen de faire perdurer ces inégalités voire les accentuer ? »

« L'Egalité Réelle, selon le projet de loi, doit être atteinte par des politiques publiques à mettre en œuvre dans les départements d'Outre-Mer en s'appuyant sur les articles 37-1 et 72 de la Constitution ; elles peuvent aussi s'appuyer sur l'article 73 qui permet à ces collectivités de faire des lois par habilitation. Or La Réunion ne dispose pas de ce dispo-

sitif en vertu de l'alinéa 5 du même article. Ne pensez-vous pas que, avant même le vote de cette loi, La Réunion part avec un lourd handicap ? Comment pensez-vous que l'on puisse le franchir ? Avec un tel handicap, pensez-vous que cette loi puisse s'appliquer à La Réunion ? »

« La loi corrige des manquements à l'égalité sociale - ce qui aurait dû être fait depuis des décennies -, c'est une avancée que personne ne peut contester ; cependant, ne peut-on pas envisager d'attribuer aux exploitants agricoles de La Réunion les mêmes retraites que ceux de la France hexagonale, c'est à dire 75 % du SMIC ? »

« Lors de mes interventions, que ce soit pour la PPL Letchimy ou la PPRE sur l'inadéquation des normes européennes aux RUP, je vous ai interpellée sur la question des Accords de Partenariat Economique (APE), en vous demandant la mise en place d'un moratoire. Quelle est votre position sur cette demande ? »

« Lors de votre visite officielle à La Réunion, vous avez annoncé la création de 2.000 emplois dits aidés supplémentaires, assortis d'une enveloppe de 11 millions d'euros pouvez-vous nous indiquer la part restant à la charge des employeurs qui sont pour l'essentiel des collectivités ? »

« Pouvez-vous nous tenir informés des discussions que vous avez avec Bruxelles concernant l'aide à la filière canne/sucre/rhum/bagasse ? Et les 38 millions d'euros promis ? Même question pour l'octroi de mer ? Et enfin quelles sont les dernières informations provenant de Bruxelles sur le RGEC ? »

In kozman pou la rout

« Lé konm shoushoute èk la mori ! »

D'après sak mi antann dir la mori avèk shoushou sa lé tré bon a manjé. Shoushou ou i pé fèr ali an dob, an rougaye, d'ot manyèr ankor é suivan la fason ou i fé kuir lo shoushou ou i fé out préparasyonn la moru. Moin la mèm vi par-la, ou i pé fé rougaye shoushou avèk la mori frite myété par anndan... Mi rapèl in zour in l'étidyan la rakont in voyiaz shoushout la fé avèk la mori : tazantan zot té i pèrd in kou, apré zot té i rotrov, zot té i ropèrd épi zot té i rotrov ankor é d'après sak mi rapèl zot la fé in tour di mond konmsa... Kan na dé pèrsonne i antan bien é inn i kite la l'ot, demoun i di zot lé konm shoushoute avèk la mori. Mi koné pa si sa i ral azot mé moin pèrsonèl mi èm bien zistoir-la. Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

Filière canne-sucre : l'aide du gouvernement insuffisante pour garantir l'avenir

La défense des intérêts des travailleurs de la canne à sucre est une des premières causes soutenues par Paul Vergès lors de son retour à La Réunion en 1954. L'usine de Quartier-Français était menacée de fermeture. L'alliance entre les communistes, les ouvriers et les planteurs a permis de renverser la situation. L'usine était sauvée, et les planteurs ont alors obtenu des avancées sans précédent. Ceci explique notamment pourquoi Paul Vergès et le PCR ne cessaient d'alerter et d'appeler les travailleurs à s'organiser pour faire face aux conséquences de la fin des quotas sucriers l'année prochaine.

La question de la survie de la canne à sucre et de ses 20.000 emplois étaient donc abordées à chacune de ses interventions, que ce soit en conférence de presse ou lors des réunions publiques. Le PCR a poursuivi ce combat. C'est ce que soulignent les interventions de Gélita Hoarau au Sénat, et celle de Maurice Gironcel lors de la dernière conférence de presse du PCR.

La mobilisation a commencé à porter ses fruits. Hier, le gouvernement a déclaré avoir l'accord de l'Union européenne pour verser chaque année 38 millions d'euros de plus aux producteurs de sucre des Outre-mer. Cela correspond à une promesse faite par François Hollande en août 2014, à la suite du choix l'année précédente de la France de soutenir la décision de supprimer les quotas sucriers européens en 2017.

L'annonce d'hier faite par le gouvernement ne lève pas toutes les incertitudes. Elle confirme en effet que la France ne se battra pas pour revenir sur la suppression des quotas et des prix garantis. Elle concerne la moitié de la production sucrière réunionnaise, celle qui est vendue en vrac pour être raffinée en sucre blanc en Europe pour y être vendue. Cette partie de la production

va subir l'année prochaine la concurrence du sucre de betterave, qui a un coût de production 40 % moins élevé.

Cette aide de 38 millions est un premier pas, en sachant que les producteurs de sucre de l'outre-mer estiment qu'elle devrait s'élever à 41,5 millions d'euros, précise une étude de l'IEDOM parue le mois dernier.

Par ailleurs, le communiqué ne dit rien sur le devenir de l'autre moitié de la production sucrière réunionnaise, celle qui est vendue sous forme de sucres spéciaux dits sucres roux de canne. La Réunion est un des pays au monde où le coût de production de cette marchandise est le plus élevé. Notre île est donc en concurrence avec des producteurs d'Amérique latine. L'Europe négocie avec des pays producteurs de sucre de canne des accords commerciaux. La revendication de la filière canne-sucre reprise sous forme de promesse par François Hollande en août 2014 est de demander à l'Union européenne d'exclure les sucres spéciaux des négociations commerciales. Force est de constater que cela n'a pas été le cas avec le Vietnam alors que se profilent des discussions avec d'importants pays exportateurs tels que la Thaïlande.

C'est pourquoi dans son communiqué d'hier, le PCR appelle justement à la vigilance car rien n'est joué. L'enveloppe du gouvernement devra en effet être discutée chaque année, elle ne concerne que la moitié de la production réunionnaise et est d'ores et déjà jugée insuffisante par les industriels. L'heure reste toujours à la mobilisation et à l'organisation. Fidèle à son engagement de poursuivre les combats de Paul Vergès, le PCR sera toujours en première ligne dans cette bataille.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Inn-dé nouvèl l'oséan indien

Sésèl : poin final pou l'opérasyon kont lo pirataz

L'otan la désid mète in poin final pou l'opérasyon kont lo pirataz dann la rézyon Sésèl pars lo pirataz dopi la kote La Somalie la bokou diminyé. L'ané 2011 l'avé ziska 236 l'atak bann pirate é l'ané 2014 l'avé solman dé l'atak san rézilta. Le l'opérasyon i arète mé n'ora kant mèm in sirvéyans par bann séséloi.

In nouvèl l'anbasadris La Chine pou Sésèl

Lo l'anbasadris La Chine, madam Yu Jinsong la prézant lo prézidan Danny Faure son lète l'akréditasyon. El la déklar dopi karant z'ané ké La Chine avèk Sésèl nana rolasyon diplomatik lo dé péi la bien kopéré dann in pé tout domenn. Lo nouvèl l'anbasadris la di èl i souète la kopérasyon rant lé dé péi i goumant ankor.

In rapèl dsi la késtyon bannzil Chagos

Lo GRC (Groupe réfugiés chagos) Olivier Bancoult la pa lès san réazir par la suit lo l'atitid inkroiyab lo gouvèrnman la GB k'i vé domann bann shagosien pou ronons z'ot droi rotourn viv shé zot kont in pti l'indamnizasyon. Apré avoir réponn bann z'anglé ké lo droi in pèp rotourn shé li sa i ashète pa, é sa i négosyé pa, pou bien anfans lo klou bann shagosien la roganiz in gran manifèstasyon dovan la roprézantasyon la Gb dann Port-Louis.

Lo métro morisien dann kat z'ané

Lo gouvèrnman l'il Maurice, i sort fé savoir lo métro ésprès lil Maurive va rouvèr son port dann katran a pépré. Sé la répons lo port parol gouvèrnman la donn lo roprézantan l'opozisyon. Konm koi, nout tout i rès dann l'oséan indien mé lé pa forsé ké ni rézone nout tout konm tanbor. Touléka ala in gouvèrnman in pé pli intélizan ké nout prézidan La Réjyon. Sak i koné l'anboutéyaz dann l'il Maurice i konpran sa in désizyon bien kalkilé. Romark bien l'anboutéyaz isi La Rényon noré di amenn anou a an avoir in l'atitid pli intélizan.

Justin